

Al Amr bil Ma'rouf wan Nahyi anil Mounkar

Je vous propose de débiter par un rappel de deux évidences:

- La première, c'est que chaque être humain commet des erreurs et personne ne peut prétendre être à l'abri des fautes et des péchés. Il s'agit là d'une réalité indiscutable. Les seuls êtres humains infaillibles qui n'aient jamais existé sur terre ont été les Prophètes et les Messagers d'Allah (alayhimous salâm).
- La seconde évidence est que chaque personne possède une certaine force de persuasion et elle en fait usage continuellement dans sa vie de tous les jours, soit de façon explicite, en essayant de faire valoir son opinion lorsqu'elle discute, soit de façon implicite, en manifestant son intérêt ou sa désapprobation par rapport à une chose déterminée.

Allah, par Sagesse Infinie, a orienté cette force sociale de persuasion afin d'en faire un moyen permettant de palier aux défaillances et aux faiblesses qui font partie intégrante de la nature humaine, et ce, en instituant un devoir de première importance : Le » **Amr bil Ma'rouf wan Nahyi anil Mounkar** » (**recommander le bien et empêcher le mal**). Dans les lignes qui vont suivre, nous allons justement étudier brièvement cette obligation :

Nous rappellerons dans un premier temps ce en quoi il consiste exactement. Ensuite nous essaierons de comprendre le statut qu'il tient en Islam, ainsi que l'apport positif qu'il peut avoir, s'il est fait correctement, sur la société entière.

Le » *Amr bil Ma'rouf wan Nahyi anil Mounkar* « consiste donc à utiliser sa force de persuasion, et par extension, tous les moyens et les facultés dont on dispose, afin de promouvoir le bien parmi ses semblables, les rappeler vers la droiture, mais aussi afin de lutter contre le mal et tout ce qui est blâmable en général. C'est ce devoir qui est connu sous l'appellation du « *Amr bil Ma'rouf wan Nahyi anil Mounkar* ». Il est à noter que les mots arabes employés pour faire référence au bien et au mal sont » *al Ma'rouf* « et » *al Mounkar* « . Ces termes possèdent chacun un sens très vaste :

Ainsi, » *al Ma'rouf* « regroupe toute forme de bien et de vertu. Il recouvre bien sûr

la foi et tout ce qui s'y rapporte, mais aussi les pratiques rituelles et la perfection du caractère et des mœurs. » *al Mounkar* « pour sa part désigne le mal et le vice sous toutes ses formes.

En d'autres mots, cela signifie que :

Celui qui invite les gens vers la reconnaissance du Véritable Créateur et le rejet du matérialisme pur et dur est en train de faire le » *Amr bil Ma'rouf wan Nahyi anil Mounkar* « .

Celui qui rappelle à un frère musulman ou à une sœur musulmane l'obligation de la Salât et évoque avec lui ou avec elle la gravité de délaissier la prière, fait aussi le » *Amr bil Ma'rouf wan Nahyi anil Mounkar* « .

Celui qui enseigne à ses enfants les nobles valeurs morales prêchées par l'Islam et les protège contre les vices et les péchés, ne fait rien d'autre que le » *Amr bil Ma'rouf wan Nahyi anil Mounkar* « .

Bref, ce devoir primordial peut revêtir différentes formes, l'objectif ultime restant bien sûr la propagation du bien et la lutte contre le mal. Chaque musulman et chaque musulmane se doit donc de le faire, en fonction de ses capacités.

Venons-en à présent à la question du statut du » *Amr bil Ma'rouf wan Nahyi anil Mounkar* « en Islam.

A ce sujet, la première chose à se rappeler est que ce devoir a constitué la responsabilité première et fondamentale de tous les Prophètes et Messagers d'Allah sans exception. En effet, même si la forme des pratiques rituelles qu'ils ont présenté à l'Humanité à travers les temps a connu des modifications, il reste néanmoins un fait établi qu'une de leurs missions fondamentales n'a jamais changé : celle d'inviter les hommes à reconnaître l'Unicité de Dieu (*Tawhîd*). Comme vu précédemment, l'appel vers Allah n'est rien d'autre qu'une forme de » *Amr bil Ma'rouf wan Nahyi anil Mounkar* « .

Ensuite, à partir du texte coranique, il apparaît clairement que l'accomplissement de ce devoir est une caractéristique du croyant. Allah dit en effet :

» Les croyants et les croyantes sont les alliés les uns des autres. Il se recommandent mutuellement le bien et s'interdisent le mal.... «

Le Prophète Mouhammad dit pour sa part :

» Celui d'entre vous qui voit un mal qui est fait, qu'il l'empêche de ses mains ; s'il ne peut le faire, qu'il l'empêche par sa bouche ; s'il ne peut aussi faire cela, alors qu'il le fasse de son cœur (c'est à dire qu'il condamne ce péché dans son cœur). Et cela constitue le plus faible degré de foi. «

Le sens de ce Hadith ne laisse place à aucune ambiguïté : Si on ne déteste plus le mal, c'est à dire que si cette forme ultime de » *Nahyi anil Mounkar* « disparaît, alors c'est notre foi qui est remise en question...

Mais ce n'est pas tout... Dans un verset du Qur'aane, Allah, quand il évoque le » *Amr bil Ma'rouf wan Nahyi anil Mounkar* « dit :

» Vous êtes la meilleure communauté qui ait été envoyée pour les gens. Vous ordonnez le bien, vous empêchez le mal et vous avez foi en Allah... «

En prenant connaissance de ce passage, la première question qui se pose est la suivante : Pourquoi donc le devoir de recommander le bien et d'empêcher le mal y est **d'abord** mentionné, avant la foi en Allah, alors que ce dernier est le fondement même de l'Islam ? Les oulémas répondent à cette question en disant que cette tournure démontre que le« *Amr bil Ma'rouf wan Nahyi anil Mounkar* » joue un rôle protecteur pour la foi ; c'est donc pour cette raison qu'il se trouve à cette position dans le texte, à l'instar du bouclier qui se place lui aussi **devant** l'objet qu'il est censé protéger.

Passons enfin à l'influence positive que peut avoir ce devoir au niveau de la société. A ce sujet, les savants nous apprennent que le« *Amr bil Ma'rouf wan Nahyi anil Mounkar* » constitue un système d'auto protection pour la « *Oummah* » contre la perte et l'égarement. Il y a en effet un trait du caractère humain que nous connaissons tous : il s'agit de l'oubli. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'oubli n'est pas toujours un défaut. Dans certains cas, il peut même se révéler indispensable : imaginez un instant ce qui se passerait si Allah faisait en sorte que les femmes n'oubliaient pas les douleurs et les souffrances de l'accouchement ? On se retrouverait très rapidement dans une situation où aucune femme ne serait plus prête d'avoir d'enfants à nouveau, après en avoir mis un au monde...

Mais par rapport à Allah, l'oubli est mortel ! Le Prophète Mouhammad (saw) a en effet comparé celui qui se rappelle de Son créateur et celui qui ne s'en rappelle pas à un être vivant et un cadavre. Si l'oubli est si dangereux lorsqu'il touche la foi,

c'est tout simplement parce qu'il conduit l'homme vers les péchés et la désobéissance, qui sont toutes deux des formes de rébellion envers Allah. D'où l'importance de se rappeler mutuellement le bien et de lutter ensemble contre le mal, afin de palier à cette faiblesse inhérente à notre nature. Par ce moyen, Incha Allah, c'est toute la communauté qui sera protégée. En effet, il faut savoir qu'à partir du moment où on vit en société, on se trouve soumis à une règle qui nous a été maintes fois rappelée par le Qur'aane et les Hadiths : Si on ne fait rien pour lutter contre le mal qui se propage au sein de la société, lorsque le châtement d'Allah arrivera, il touchera non seulement les coupables, mais aussi ceux qui, par leur complaisance et leur silence, ne faisaient rien d'autre que les cautionner dans leurs méfaits.

Le Prophète Mouhammad (saw) nous fait comprendre ceci par un exemple. Il nous dit, en ce sens, que la situation dans laquelle se trouvent ceux qui respectent les ordres divins et ceux qui ne les respectent pas est comparable à celle de gens qui sont montés dans un bateau. Les places étant limitées, il a fallu procéder à un tirage au sort pour déterminer ceux qui resteront sur le pont supérieur et ceux qui devront se contenter de la cale du bateau. Le problème, c'est que la réserve d'eau potable se trouve en haut. Ceux du bas sont donc très dépendants sur ce point. Pour résoudre ce problème, ils se mettent à penser à une solution qui leur éviterait de déranger à chaque fois ceux du haut. C'est alors qu'ils se mettent à dire que le meilleur moyen consiste à faire un trou dans la coque du bateau et à prendre l'eau directement de la mer. Le Prophète Mouhammad (saw) avertit que si les gens situés sur le pont ne font rien pour empêcher cette folie, ils seront tous perdus : ceux qui ont fait l'erreur, bien sûr, mais aussi ceux qui ne les ont pas empêché.

Par ces propos, le Prophète nous rappelle clairement que, pour le musulman, la pratique religieuse au niveau individuel ne suffit pas... Il doit aussi veiller au respect des injonctions divines de la part des autres membres de la communauté.

Avant de conclure, je voudrai juste attirer votre attention sur deux éléments :

Tout d'abord, le *» Amr bil Ma'rouf wan Nahyi anil Mounkar «* ne se fait pas de n'importe quelle façon. En effet, la condition primordiale pour son efficacité réside dans la sagesse avec laquelle il est fait. C'est encore une fois dans l'exemple donné par le Prophète (saw) que l'on doit s'inspirer. Il est rapporté qu'une fois, un bédouin vint visiter le Prophète à Madinah. Tout à coup, alors qu'il était présent dans la mosquée, il eut une pressante envie d'uriner. Il se mit alors à satisfaire son besoin, debout, dans la mosquée ! Les Compagnons qui étaient présents s'élançèrent pour l'arrêter, mais le Prophète (saw) leur demanda de le laisser terminer son besoin. Ensuite, il leur ordonna de verser un peu d'eau à l'endroit où

il avait uriné, et fit appeler le bédouin. Il s'adressa à lui, et avec beaucoup de calme et de sagesse, lui expliqua que la mosquée n'était pas faite pour ce genre de choses. La personne elle même racontait par la suite , qu'il n'avait jamais rencontré de meilleur professeur que le Prophète ... Telle était la façon d'éduquer du meilleur des hommes.

Ensuite, pour que le » *Amr bil Ma'rouf wan Nahyi anil Mounkar* « soit efficace, il est aussi nécessaire que chaque musulman et musulmane réapprenne à accepter les bons conseils. En effet, il est de plus en plus courant de nos jours lorsqu'on conseille ou on déconseille à un frère ou à une sœur musulmane quelque chose, avec la sincère intention de l'aider, de s'entendre dire que » ***je n'ai pas de leçons à recevoir de qui que ce soit, et encore moins de ta part !*** « ... A vrai dire, ce genre de réaction n'exprime ni plus ni moins qu'une certaine forme d'orgueil, qu'il faut absolument faire disparaître de notre cœur. Méditons tous sur cette réaction de Oumar (ra). Il est rapporté qu'une fois, lors de son Califat, alors qu'il était en train de faire un sermon dans la Masdjid, il exprima son opinion sur une question donnée. Une femme qui était présente dans l'assemblée se leva immédiatement et manifesta son désaccord avec l'avis de Oumar (ra), trouvant que celui-ci était contredit par un verset du Qour'aane. Oumar (ra) se rétracta alors et dit : » ***Oumar s'est trompé et une femme a vu juste.*** « ! (Il est à noter que l'authenticité de ce récit n'est pas fermement établie: Sa chaîne de transmission a fait l'objet de certaines critiques.)

Qu'Allah nous permette à tous de nous acquitter convenablement du » Amr bil Ma'rouf wan Nahi anil Mounkar « , et d'œuvrer ainsi pour l'amélioration de l'état spirituel de la « Oummah ».

Âmine !

<http://muslimfr.com/al-amr-bil-marouf-wan-nahyi-anil-mounkar/>